

COMMUNIQUE DE PRESSE

DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS

PARTICIPATION DU MAROC AUX TRAVAUX DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

LE MAROC RECONDUIT POUR LA 6^{ÈME} FOIS CONSECUTIVE A LA VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES ET A LA TÊTE DE LA REGION MENA

CONCLUSION D'UN ACCORD D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE ENTRE LE ROYAUME DU MAROC ET LA REPUBLIQUE ARGENTINE

M. Zouhair CHORFI, Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII), a conduit une délégation pour participer aux travaux de la 69^{ème} session de la Commission de Politique Générale et de ceux des 121^{ème}/122^{ème} sessions du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ayant eu lieu à Bruxelles du 24 au 29 juin 2013.

Cette délégation est composée de M. Mohammed EZZAHAOUI, Directeur des Ressources et de la Programmation, Mme Majida LRHEZZIOUI, Chef de la Division de la Coopération Internationale et M. Mustapha JARI, Chef du Bureau des Relations avec l'OMD.

Les principales questions stratégiques discutées lors des travaux de la Commission de Politique Générale et du Conseil ont concerné notamment :

- le renforcement des capacités douanières ;
- la sécurité et la facilitation des échanges ;
- la sécurité du fret aérien ;
- le dossier « Recettes » ;
- le rôle de la Douane dans les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles ;
- le dossier sur la compétitivité économique et négociations à l'OMC sur la facilitation des échanges ;
- le rôle des administrations des douanes dans l'intégration économique régionale ;
- le dossier « Contrôle et Lutte contre la fraude » ;
- le dossier « Développement organisationnel » ;
- l'examen stratégique du Système harmonisé ;
- la stratégie future de l'OMD.

D'autres thèmes à caractère technique notamment la valeur en douane, les règles d'origine ... ont été traités également.

Parmi les questions qui intéressent la région MENA, M. Zouhair CHORFI, en sa qualité de Vice-Président, a introduit la demande d'adhésion de l'Etat de la Palestine à l'OMD et ce, eu égard aux derniers développements au sein des Nations Unies.

Il a, par ailleurs et en marge de ces travaux, eu des rencontres dans le cadre bilatéral avec de nombreux Directeurs Généraux des Douanes notamment du Brésil et de certains pays africains.

Ces rencontres ont été consacrées à l'examen des voies et des moyens de renforcement de la coopération dans divers domaines douaniers.

L'OMD est une Organisation intergouvernementale qui regroupe actuellement 179 administrations douanières à travers le monde. Elle est l'unique organisation spécialisée dans le domaine douanier.

Le Maroc est membre actif au sein de cette Organisation et assure le rôle de Représentant Régional des pays de la Région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient (MENA) depuis l'année 2008 et à ce titre, il est Vice-Président du Conseil de l'OMD.

**RECONDUCTION DU MAROC EN TANT QUE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE L'ORGANISATION
MONDIALE DES DOUANES / REPRESENTANT REGIONAL DE LA REGION MENA**

La Vice-présidence du Maroc de la Région MENA a été reconduite, à l'unanimité, pour un sixième mandat consécutif eu égard aux résultats atteints dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de la région et du renforcement de sa position au sein de l'OMD. Les membres de la région ont loué les efforts consentis tout au long des précédents mandats pour améliorer la communication, l'échange d'information et le partenariat entre les Administrations douanières d'une part, et avec l'OMD d'autre part.

L'élection du Maroc a eu lieu lors des travaux de la réunion de coordination des Directeurs Généraux des Douanes de la Région tenue à Bruxelles, le 26 juin 2013 en marge des travaux de l'OMD.

A souligner que cette 38^{ème} réunion de la Région MENA a été présidée par M. Zouhair CHORFI, Directeur Général de l'Administration des Douanes Marocaine.

ACCORD D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE
ENTRE LE ROYAUME DU MAROC ET LA REPUBLIQUE ARGENTINE

La participation du Maroc aux travaux de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) a été marquée par la conclusion d'un Accord de Coopération et d'Assistance Administrative Mutuelle en matière douanière entre le Royaume du Maroc et la République Argentine. Cet accord a été signé par Monsieur Zouhair CHORFI, Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Dr. Ricardo ECHEGARAY, Administrateur Fédéral des Recettes Publiques de la République Argentine.

L'objet de ce partenariat est le renforcement de la coopération douanière en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions à la législation douanière qui portent préjudice aux intérêts économiques, commerciaux, fiscaux, sociaux et culturels des deux parties. Il vise, également, à favoriser l'essor des échanges commerciaux entre les deux pays.

L'Accord couvre l'assistance mutuelle sous forme d'échanges d'informations et de documents entre les services des deux administrations douanières en vue d'assurer une application efficace de la législation et le recouvrement équitable des droits de douane et autres taxes.

La cérémonie officielle de signature a eu lieu au siège de l'OMD à Bruxelles le 26 juin 2013, en présence des représentants diplomatiques des deux pays.